

■ **Independent Movers cooperative**, à Carouge (GE), promouvoir et protéger les intérêts économiques de ses membres; etc. (FOSC du 14.11.2002, p. 7). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 895 CO, 86 et 96 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Independent Movers cooperative, en liquidation**. Liquidateurs: les administrateurs Borgstedt Jean-Jacques et Piriou Jean-Michel, lesquels continuent à signer collectivement à deux.

Journal no 5608 du 16.05.2003
(01002018 / CH-660.0.060.998-0)